

CIMFLUID ALLEGRO 2010**AX-107****1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE**

Identification du produit	: Liquide.
Nom commercial	: CIMFLUID ALLEGRO 2010
Usage	: Industriel.
Identification de la société	: AXIM Usine Ciments Calcia 78931 Guerville Cedex FRANCE Tél. +33 1 30 98 36 36 Tél. +33 1 30 98 36 32 Madame Lesêtre
Nom et fonction de la personne responsable	: Fleur Lesêtre - Responsable de laboratoire email : FLesetre@axim.fr
N° de téléphone en cas d'urgence	: Paris : +33 1 40 05 48 48
Responsable de la mise sur le marché	: Fleur Lesêtre - Responsable de laboratoire email : FLesetre@axim.fr

2 IDENTIFICATION DES DANGERS**Symptômes liés à l'utilisation**

- Inhalation	: Aucun(es) dans des conditions normales.
- Contact avec la peau	: Aucun(es) dans des conditions normales.
- Contact avec les yeux	: Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.
- Ingestion	: Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation. Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré.

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**Composants** : Ce produit n'est pas dangereux mais contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	Classification
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	: Entre 0,01 et 1 %	2634-33-5	220-120-9	613-088-00-6	Xn; R22 Xi; R38-41 R43 N; R50
2-Methyl-4-isothiazolin-3-one(MI)	: < 0,01 %	2682-20-4	220-239-6	-----	Xn; R20/22 C; R34 R43 N; R50

4 PREMIERS SECOURS**Premiers secours**

- Inhalation	: Faire respirer de l'air frais.
- Contact avec la peau	: Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- Contact avec les yeux	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
- Ingestion	: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Classe d'inflammabilité** : Le produit n'est pas inflammable.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2 / 4
		Edition révisée n° : 2
		Date : 17 / 11 / 2008
		Remplace la fiche : 31 / 3 / 2008
CIMFLUID ALLEGRO 2010		AX-107

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE (suite)

- Produits de combustion dangereux** : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.
- Incendies avoisinants** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
- Protection contre l'incendie** : Porter un équipement de protection adéquat.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
- Précautions pour l'environnement** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
- Méthodes de nettoyage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.
Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- Général** : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.
- Mesures techniques de protection** : Stocker les récipients sur une cuvette de rétention.
- Stockage** : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
Eviter : Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.
- Durée de stockage** : 12 mois.
- Manipulation** : Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle**
- **Protection respiratoire** : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
 - **Protection des mains** : Gants.
 - **Protection des yeux** : Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.
 - **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle** : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique à 20 °C** : Liquide.
- Couleur** : Brun(e).
- Odeur** : Caractéristique.
- pH** : 5,5 à 7,5
- Masse volumique [kg/m3]** : 1060 à 1100
- Solubilité dans l'eau** : Complète.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3 / 4
		Edition révisée n° : 2
		Date : 17 / 11 / 2008
		Remplace la fiche : 31 / 3 / 2008
CIMFLUID ALLEGRO 2010		AX-107

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

Chlorure [%]	: < 0,1
Extrait sec [%]	: Environ 32
Durée de conservation	: 12 mois.

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité	: Stable dans les conditions normales.
Produits de décomposition dangereux	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Réactions dangereuses	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Propriétés dangereuses	: Aucun(es) dans des conditions normales.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations toxicologiques	: Aucune donnée disponible.
-----------------------------	-----------------------------

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques	: Aucune donnée disponible.
---	-----------------------------

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités	: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
-------------	---

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information générale	: Non classé.
----------------------	---------------

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Symbole(s)	: Aucun(e).
Phrase(s) R	: Aucun(e).
Phrase(s) S	: Aucun(e).

16 AUTRES INFORMATIONS

Autres données	: Aucun(e).
----------------	-------------

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

 Axim Italcementi Group	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4 / 4
		Edition révisée n° : 2
		Date : 17 / 11 / 2008
		Remplace la fiche : 31 / 3 / 2008
CIMFLUID ALLEGRO 2010		AX-107

Fin du document